

quant, et lui imposer de bloquer le fils de monsieur le juge Un Tel, ou s'il est partisan politique de renvoyer le neveu du grand vicaire *So and so* ?

Non : demander de telles réformes, c'est chercher à conquérir la lune avec les dents.

Nous sommes sérieusement opposés au principe de l'examen des aspirants ou des futurs avocats par ces avocats dont ils seront les rivaux et les concurrents demain.

C'est une impossibilité.

Le *struggle for life* a rompu de nos jours toute tradition, toute délicatesse ; à quoi bon ne pas l'avouer.

D'un autre côté, nous avons un mot à dire à propos de ceux qui réclament pour les Universités le monopole des examens.

Ce sera la même chose.

Du moment où il y aura des Universités au lieu de l'Université, ce sera le même marchandage et le même trafic.

Il nous faudrait retomber dans des concurrences non moins acerbes.

Nous en sommes rendus au point où l'on se demande si, après tout, il ne faudrait pas revenir aux beaux jours de l'Ouest, et laisser chacun coller sa plaque et ouvrir son bureau.

Les examens actuels, nous le croyons, n'offrent pas les garanties de justice et d'impartialité que l'on peut désirer.

Est-ce à dire, par exemple, que nous admettons la prétention que les examens étaient d'un degré trop élevé pour les moyens des postulants, et que des avocats, actuellement réputés brillants, ne leseussent pas passés ?

Nous acceptons la seconde partie de la réclamation, mais pas la première, ou du moins nous ne croyons pas qu'elle puisse militer contre les examinateurs.

La vérité nous semble en deçà, et sur ce point nous partageons l'avis de notre confrère l'*Événement*, qui disait l'autre jour :

Où il y a sévérité outrée de la part des examinateurs, ou bien infériorité de plus en plus marquée du niveau des études dans nos collèges classiques.

Dans l'un ou l'autre cas, le résultat est lamentable, et nous ramène toujours à la grande question de la réforme de l'enseignement.

Si c'est un parti pris de fermer la porte des professions libérales parce qu'elles sont encombrées, il est fâcheux que l'éducation supérieure dans notre province soit organisée de manière à y pousser la jeunesse presque de force. L'absence de grands collèges commerciaux ou industriels en est d'autant plus regrettable, et les professeurs devraient attendre que cette lacune soit comblée avant de fermer leurs portes à double tour.

On marche à ce résultat-ci : que bientôt il n'y aura plus guère que les élèves des collèges anglais qui seront admis à l'étude du droit. En effet, le baccalauréat entraîne l'exemption de l'examen, et il est beaucoup plus facile à obtenir à certains points de vue dans les collèges anglais que dans nos maisons d'éducation, attendu qu'on y exige moins de grec et latin, et qu'on y consacre par conséquent plus de temps aux connaissances usuelles et pratiques.

Veut-on que la prochaine génération d'avocats ne soit composée que d'Anglais dans cette province française ?

Ou bien veut-on mettre les parents dans la nécessité d'envoyer leurs enfants dans les collèges anglais ?

La faiblesse de l'éducation canadienne est vraiment la cause de tout le mal.

A quoi bon faire croire que l'éducation anglaise en est encore à un point inférieur ?

Cela empêche-t-il de voir ce que nous voyons : ignorance de leurs devoirs chez les examinateurs ou ignorance des matières sou-mises chez les étudiants ?

Il y a un vice quelque part, et c'est chez les canadiens que le vice existe ; voilà le point regrettable.

Il faut y porter remède, et nous allons étudier encore cette question qui touche tout le monde.

Régularisons les baccalauréats : rendons-les accessibles et utiles à tous dans les universités, comme nous l'avons déjà indiqué dans notre plan de lycée français, et surtout tâchons de créer une unité d'étude qui mette entre les mains d'une seule puissance le contrôle de l'éducation.

DUROC.

La femme de notre confrère M... faisait assez mal la cuisine. Un jour, à table, elle laisse tomber une assiette qui se brise.

— Je ne sais ce que j'ai aujourd'hui, dit-elle, j'ai les mains de beurre !

— Tu aurais bien dû les tremper dans la soupe, alors, répondit M...